



## Conseil économique et social

Distr. générale  
4 février 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Comité d'experts de l'administration publique

#### Septième session

New York, 14-18 avril 2008

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Examen du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies

### Examen du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies

#### Note du Secrétariat

#### *Résumé*

La présente note décrit les principales activités qui ont été menées par le Secrétariat en 2007 dans le cadre du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies, pour examen par le Comité d'experts de l'administration publique. Y sont également présentées les activités prévues pour l'exercice biennal 2008-2009. Le Comité est prié de faire part au Secrétariat de ses observations sur ces activités, qui ont pour objet d'aider les États Membres à résoudre les problèmes de gouvernance et d'administration publique qui se posent à eux à l'heure de la mondialisation, et sur les nouveaux problèmes qui apparaissent. Le Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies apporte cette aide aux États Membres depuis 1948 et célèbre cette année son soixantième anniversaire.

La présente note décrit également, pour examen et approbation par le Comité, le cadre stratégique proposé pour la période 2010-2011. Les observations du Comité ainsi que le cadre proposé seront soumis à la quarante-huitième session du Comité du programme et de la coordination en juin-juillet 2008, puis examinés par l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, lors de l'examen du cadre stratégique

---

\* E/C.16/2008/1.



proposé pour le Secrétariat dans son ensemble. Le Secrétariat a élaboré ce cadre en tenant compte des points forts du Programme d'administration et de finances publiques et de ses précédentes réalisations ainsi que des recommandations formulées dans les derniers rapports d'évaluation du Programme et de ses différentes composantes.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1-6	4
II. Principales activités menées en 2007.....	7-43	5
A. Activités normatives.....	8-16	5
B. Coordination .....	17	7
C. Activités analytiques.....	18-26	8
D. Échange d'informations sur les bonnes pratiques.....	27-35	10
E. Coopération technique .....	36-43	14
III. Activités approuvées pour 2008-2009.....	44	16
IV. Cadre stratégique proposé pour la période 2010-2011.....	45-47	18
V. Conclusion.....	48-52	19
VI. Recommandations .....	53	21

## I. Introduction

1. La présente note décrit les principales activités qui ont été menées par le Secrétariat en 2007 dans le cadre du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies, pour examen par le Comité d'experts de l'administration publique. Y sont également présentées les activités prévues pour l'exercice biennal 2008-2009. Le Comité est prié de faire part au Secrétariat de ses observations sur ces activités, qui ont pour objet d'aider les États Membres à résoudre les problèmes de gouvernance et d'administration publique qui se posent à eux à l'heure de la mondialisation, et sur les problèmes nouveaux qui apparaissent. Le Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies apporte cette aide aux États Membres depuis 1948 et célèbre cette année son soixantième anniversaire.

2. La présente note décrit également, pour examen et approbation par le Comité, le cadre stratégique proposé pour le Programme pour la période 2010-2011, que le Secrétariat a élaboré en tenant compte des points forts et des précédentes réalisations du Programme, ainsi que des recommandations formulées dans les derniers rapports d'évaluation du Programme et de ses différentes composantes.

3. L'année 2008 marquant le soixantième anniversaire du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies, le moment est bien choisi pour rappeler quelle est la mission de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement au sein du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et comment elle est née. Cette division est actuellement l'unité administrative qui, au sein du Secrétariat, est chargée de la mise en œuvre du Programme d'administration et de finances publiques. Sa mission consiste à aider les États Membres à faire en sorte que leurs systèmes de gouvernance, leurs institutions administratives et financières et leurs processus en matière de ressources humaines et d'élaboration de politiques fonctionnent de façon efficace et participative, grâce au dialogue, à l'échange d'informations et de connaissances et à la fourniture de services techniques et de conseil. Cette mission est menée dans le but d'aider les États Membres à développer leurs capacités de gouvernance et d'administration publique aux fins de la mise en œuvre du programme de développement des Nations Unies et notamment de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

4. Le programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies trouve son origine dans la troisième session de l'Assemblée générale, en 1948. Dans sa résolution 246 (III) datée du 4 décembre 1948, l'Assemblée, ayant reconnu la nécessité de créer sur le plan international des moyens propres à procurer, dans le domaine de l'administration, une formation technique adéquate à un nombre croissant de candidats d'une valeur éprouvée et recrutés sur une base géographique, mais principalement dans les pays qui ont plus particulièrement besoin d'être mis au courant des principes, des procédés et des méthodes de l'administration moderne, a décidé qu'un institut international d'administration publique serait créé sous la direction de l'Organisation des Nations Unies.

5. L'importance de l'administration publique dans le développement et le rôle d'appui que joue le système des Nations Unies auprès des États Membres ont été réaffirmés par l'Assemblée générale à sa cinquantième session, en 1996. Dans sa résolution 50/225 du 19 avril 1996, l'Assemblée a déclaré que le rôle des activités et

programmes de l'Organisation ayant trait à l'administration publique et au développement consistait à aider les gouvernements, sur leur demande, de sorte qu'ils soient mieux à même de répondre aux besoins fondamentaux de tous, ainsi qu'à assurer un développement durable dans tous les pays et que l'Organisation devait axer ses activités sur les domaines recommandés par le Groupe d'experts sur l'administration et les finances publiques dans son rapport sur sa douzième réunion, tenue à New York du 31 juillet au 11 août 1995 (A/50/525-E/1995/122, annexe). Le Groupe d'experts sur l'administration et les finances publiques, qui fut le prédécesseur du Comité d'experts de l'administration publique, a été créé en 1967 et a tenu 15 sessions, la dernière ayant eu lieu en 2000.

6. Tout au long de 2008, le Secrétariat célébrera le sixantième anniversaire du Programme. Dans sa résolution 2007/38 du 4 octobre 2007, le Conseil économique et social a encouragé les États Membres à s'associer à la célébration des 60 ans de présence des Nations Unies dans le domaine de l'administration publique et du développement et à appuyer les activités organisées dans ce cadre.

## **II. Principales activités menées en 2007**

7. Les activités du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'administration et des finances publiques relèvent du sous-programme 8 (Administration et finances publiques) du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du budget-programme et sont réalisées par la Division de l'administration publique et de la gestion du développement. Les principales activités menées en 2007 sont résumées ci-dessous.

### **A. Activités normatives**

8. Le Comité d'experts de l'administration publique a tenu sa sixième session du 10 au 13 avril 2007 et y a débattu des questions de fond suivantes : a) la gouvernance participative et la participation des citoyens à l'élaboration des politiques, à la prestation de services et à l'établissement du budget; b) le recueil de terminologie de base sur la gouvernance et l'administration publique; c) l'examen du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies; et d) la perspective de l'administration publique sur le thème de l'examen ministériel annuel qui a eu lieu durant le débat de haut niveau de la session de fond de 2007 du Conseil économique et social : renforcement de l'action menée en vue d'éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement. Après avoir examiné ces questions, le Comité a recommandé au Conseil l'adoption du projet de résolution intitulé « Rapport du Comité d'experts de l'administration publique sur les travaux de sa sixième session et dates, lieu et ordre du jour provisoire de sa septième session »<sup>1</sup>. Il a également recommandé que le Secrétariat, en concertation avec les principaux intervenants, établisse une note d'information sur la gouvernance participative et la participation des citoyens à l'élaboration des politiques, à la prestation de services et à l'établissement des budgets énonçant les recommandations relatives au thème

---

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2007, Supplément n° 24 (E/2007/44)*, chap. I; le projet de résolution a ensuite été adopté par le Conseil sous la cote 2007/38.

directeur de la session, qui devrait être approuvée par le Bureau du Comité<sup>2</sup>. Cette note d'information serait présentée aux États Membres pour examen, dans le prolongement de la sixième session et des sessions à venir.

9. En octobre 2007, le Conseil économique et social a examiné le rapport du Comité d'experts de l'administration publique sur les travaux de sa sixième session (E/2007/44) et a adopté le projet de résolution figurant dans le rapport, tel que modifié oralement. Dans sa résolution 2007/38, le Conseil, entre autres choses, s'est dit préoccupé par la marginalisation incessante des pauvres et des défavorisés, dans un contexte de mondialisation qui a fait croître la méfiance des citoyens; il a encouragé les États Membres à renforcer et à intensifier leur recours à la gouvernance participative et à l'engagement des citoyens dans l'élaboration des politiques, la prestation de services, l'établissement des budgets et le contrôle de la transparence, au moyen de mécanismes favorisant leur participation, notamment des outils informatiques et de communication; il a prié le Secrétariat de veiller à ce que les activités normatives, analytiques et de coopération technique menées dans le cadre du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies continuent d'aborder la question de la gouvernance participative et de contribuer à identifier les pratiques optimales.

10. Dans la même résolution, le Conseil économique et social a pris note des travaux du Comité d'experts de l'administration publique consacrés à la définition de la terminologie de base de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la gouvernance et de l'administration publique, de la contribution du Comité au choix du thème de l'examen ministériel annuel devant se dérouler durant le débat de haut niveau du Conseil en 2007 et des propositions de thèmes pour l'examen de 2008, et a prié le Secrétariat de continuer d'élargir la portée des prix Champion du service public décernés par l'ONU à l'occasion de la Journée des Nations Unies pour la fonction publique afin d'encourager et de promouvoir l'excellence dans le service public, et de diffuser plus largement le Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques aux échelons régional et sous-régional en tant que guichet unique de promotion du partage de l'information, de la gestion des connaissances et de l'établissement de liens de collaboration entre dirigeants du secteur public à travers le monde.

11. Dans sa résolution 2007/38 également, le Conseil économique et social a prié le Secrétariat de continuer de jouer le rôle utile de chef de file de la mise en œuvre des grandes orientations sur les questions d'administration en ligne figurant dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information<sup>3</sup>; il a félicité le Secrétariat pour la qualité du programme du septième Forum mondial Réinventer l'État, tenu à Vienne du 26 au 29 juin 2007, encouragé les États Membres à s'associer à la célébration des 60 ans de présence des Nations Unies dans le domaine de l'administration publique et du développement et à appuyer les activités organisées dans ce cadre et a approuvé la convocation de la septième session du Comité d'experts de l'administration publique du 14 au 18 avril 2008 ainsi que l'ordre du jour proposé pour cette session.

---

<sup>2</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2007, Supplément n° 24 (E/2007/44)*; Chap. III, Sect. B, par. 32.

<sup>3</sup> Voir le *Rapport de la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information* qui s'est tenue à Tunis du 16 au 18 novembre 2005 (figurant dans le document A/60/687, chap. I, sect. B, annexe).

12. Au cours du débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu en juillet 2007, le Président du Comité d'experts de l'administration publique a représenté le Comité à une réunion du Bureau du Conseil et des chefs des commissions techniques. Il a également participé au lancement du Forum pour la coopération au développement.

13. Le 30 octobre 2007, l'Assemblée générale a examiné le rapport du Secrétaire général sur l'administration publique et le développement (A/62/283), qui fait le point sur l'application de la résolution 60/34 de l'Assemblée générale datée du 30 novembre 2005, conformément à la demande faite par l'Assemblée dans cette résolution et pour faire suite aux précédents rapports présentés en 2002, 2003, 2004 et 2006 (A/57/262-E/2002/82, A/58/152, A/59/346 et A/60/114, respectivement).

14. Ce rapport décrit les activités menées par le système des Nations Unies pour aider les États Membres à renforcer leurs capacités en matière de gouvernance et d'administration publique aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres engagements pris sur le plan international en matière de développement. Il a été établi à partir d'une analyse des travaux de fond du Comité d'experts de l'administration publique et des activités menées récemment par la Division de l'administration publique et de la gestion du développement et tient compte également des contributions des entités des Nations Unies appartenant au groupe thématique de la gouvernance et du renforcement des institutions du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, dont on avait sollicité l'opinion. Y sont aussi examinées les conclusions du septième Forum mondial « Réinventer l'État ».

15. Comme suite à ce rapport, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies appartenant au Groupe des 77 et la Chine élaborent actuellement un projet de résolution sur l'administration publique et le développement, qui sera présenté au cours de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

16. Comme il a été indiqué plus haut, tout au long de 2008, le Secrétariat célébrera le sixième anniversaire du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies. Des activités seront organisées à cette fin dans le cadre de la septième session du Comité d'experts de l'administration publique en avril, de la Journée des Nations Unies pour la fonction publique en juin et du débat de haut niveau du Conseil économique et social en juillet. Des précisions à ce sujet seront communiquées aux experts au cours de la septième session du Comité.

## **B. Coordination**

17. Outre ces activités normatives, la Division mène un important travail de coordination dans le domaine de la gouvernance et de l'administration publique au sein du système des Nations Unies et en dehors. Elle coordonne notamment :

- Le groupe thématique de la gouvernance et du renforcement des institutions du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales
- L'application à l'échelle du système des grandes orientations C1 et C7 (administration électronique) et C11 du Sommet mondial sur la société de l'information, avec la participation de multiples parties prenantes

- L'organisation des forums mondiaux et régionaux « Réinventer l'État », en réunissant régulièrement les membres du groupe des partenaires institutionnels
- Le Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques, le plus vaste réseau d'organisations œuvrant dans le domaine de la gouvernance et de l'administration publique, qui est utilisé pour échanger des connaissances, des documents et des outils de formation

### C. Activités analytiques

18. Le rapport sur le secteur public dans le monde, *World Public Sector Report*, qui paraît tous les deux ans, est un outil de recherche et d'analyse qui offre aux décideurs et aux organisations de la société civile des informations utiles et les résultats de travaux de recherche sur des questions touchant le secteur public. Dans sa résolution 59/55 datée du 2 décembre 2004, l'Assemblée générale a pris note de l'importante contribution analytique et opérationnelle que le *World Public Sector Report* apportait aux responsables de l'administration publique. Parmi les éditions récentes du rapport, on retiendra l'édition de 2001 intitulée *Globalization and the State*<sup>4</sup> (La mondialisation et l'État), celle de 2003 intitulée *e-Government at the Crossroads*<sup>5</sup> (L'administration en ligne à la croisée des chemins) et celle de 2005 intitulée *Unlocking the Human Potential for Public Sector Performance*<sup>6</sup> (Libérer le potentiel humain inexploité pour améliorer la performance du secteur public).

19. Le rapport sur le secteur public dans le monde 2007, intitulé *People Matter: Civic Engagement in Public Governance*<sup>7</sup>, explique la notion de participation en établissant une distinction entre les notions de gouvernance et de gouvernance participative, d'une part, et celles de gouvernance participative et de démocratie formelle, de l'autre. Il précise le contexte et la raison d'être de la participation, et donne un aperçu des nouvelles pratiques, des leçons tirées et des problèmes liés à la participation et met en lumière les questions de renforcement des capacités que pose la participation. Le rapport de 2007 tient compte aussi des questions soulevées et des enseignements retirés lors des débats sur la gouvernance participative qui ont eu lieu à la sixième session du Comité d'experts de l'administration publique et qui ont notamment porté sur l'institution de pratiques de gouvernance participative dans l'élaboration des politiques, la prestation de services, l'établissement des budgets et le contrôle de la transparence. Le Comité a conclu a) que l'importance de la participation des citoyens dans l'administration publique était reconnue, en particulier dans l'application de politiques et de programmes publics transparents et justes; b) qu'une bonne compréhension des questions institutionnelles, méthodologiques et de renforcement des capacités afférentes à la gouvernance participative était nécessaire au succès de ces pratiques; et c) que la collecte systématique d'informations sur la gouvernance participative était importante pour la coopération Sud-Sud. La Division de l'administration publique et de la gestion du développement préparera la prochaine livraison du rapport sur le secteur public dans le monde en 2008-2009, sur le thème provisoire de la reconstruction de la gouvernance et de l'administration publique au lendemain des conflits.

<sup>4</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.01.II.H.2.

<sup>5</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.03.II.H.3.

<sup>6</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.05.II.H.5.

<sup>7</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.07.II.H.11.

20. L'étude mondiale sur l'informatisation des services administratifs classe 192 pays selon le degré de préparation à l'administration en ligne et de participation aux réseaux électroniques mondiaux. Les rapports issus de cette étude, qui fournissent des séries chronologiques et une analyse des tendances en ce qui concerne l'informatisation des services administratifs dans les régions et les pays, sont devenus la référence pour mesurer la préparation des pays à l'administration en ligne.

21. Le rapport 2008 de l'ONU sur l'informatisation des services administratifs, intitulé *From e-Government to Connected Governance*<sup>8</sup>, postule que les gouvernements se tournent de plus en plus vers un concept global d'administration en ligne associant la fourniture de services au public et l'intégration et le regroupement de processus et de systèmes innovants, afin de réaliser un maximum d'économies et d'améliorer la prestation des services. La caractéristique essentielle de cette approche globale est qu'au lieu de travailler chacun de son côté, les organismes gouvernementaux partagent les mêmes objectifs.

22. Autres grandes publications de l'année 2007 :

- Base de données de l'ONU sur l'informatisation des services administratifs
- Innovations from Around the World: Success Stories from the Winners of the United Nations Public Service Awards – Fifth Anniversary (2003-2007)<sup>9</sup>
- Guide for the Transfer and Adaptation of Innovations in Governance: Practical Tools and Steps<sup>10</sup>
- Report of the Fifth United Nations Public Service Day and Awards Ceremony<sup>11</sup>
- Building Capacities for Public Service in Post-Conflict Countries<sup>12</sup>
- Historical Review of the United Nations Public Administration Programme
- United Nations Public Administration Profiles
- Civic Engagement for Building Trust in Government
- Participatory Governance and the Millennium Development Goals<sup>13</sup>
- Auditing for Social Change: A Strategy for Citizen Engagement in Public Sector Accountability<sup>14</sup>
- Public Enterprise and its Management: New Opportunities and Unresolved Challenges
- Opportunities and Challenges of Civic Engagement in Socio-Economic Policies in the Arab Region<sup>15</sup>

---

<sup>8</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.II.H.2.

<sup>9</sup> ST/ESA/PAD/SER.E/110.

<sup>10</sup> ST/ESA/PAD/SER.E/122.

<sup>11</sup> ST/ESA/PAD/SER.E/107.

<sup>12</sup> ST/ESA/PAD/SER.E/121.

<sup>13</sup> ST/ESA/PAD/SER.E/119.

<sup>14</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.07.II.H.5.P.

<sup>15</sup> ST/ESA/PAD/SER.E/105.

- Networking and Capacity-building for Poverty Alleviation through Community-based Development in the Areas Affected by Environmental Degradation in the Central Asian and Southeast Asian Regions

- Toolkit on Civic Engagement in Public Policies<sup>16</sup>

- Cours de formation en ligne sur le suivi et l'évaluation axés sur les résultats

23. Des réunions de groupes spéciaux d'experts sont organisées pour étudier les nouvelles tendances en matière de gouvernance et d'administration publique présentant un intérêt pour les États Membres. Elles sont l'occasion pour les experts d'échanger des connaissances et des données d'expérience afin de recenser les questions critiques et de commencer à rechercher un consensus sur les solutions possibles. Les réunions suivantes se sont tenues en 2007 :

24. La réunion organisée sur le thème « Building Trust Through Civic Engagement »<sup>17</sup> a été l'occasion d'un débat sur les problèmes de confiance et a mis en relief l'importance que revêtent la participation citoyenne et la responsabilité à l'égard du public dans le développement de la confiance. Une publication portant le même titre est issue de cette réunion; elle traite des aspects conceptuels de la confiance et de ce qu'ils impliquent pour les institutions et les processus publics, et présente plusieurs études de cas qui montrent bien que l'engagement citoyen est indispensable au renforcement de la confiance.

25. La réunion sur le thème « Public Service Capacity-building for Post-conflict Reconstruction and Development » a permis d'examiner les problèmes qui se posent dans le cadre de la réforme et de la reconstruction des systèmes d'administration publique et de gouvernance au lendemain d'un conflit, en s'intéressant en particulier à la participation du service public, du système judiciaire, du secteur de la sécurité, des dirigeants et de la société civile.

26. La réunion sur le thème « Managing Knowledge to Build Trust in Government » a été l'occasion d'examiner l'importance d'une bonne gestion des connaissances dans le renforcement de la confiance dans l'État et a débouché sur un ensemble de recommandations et de propositions de stratégies propres à améliorer le stockage, l'échange et la diffusion de l'information et des connaissances au sein du secteur public. Les débats et les délibérations ont montré de quelle façon des cadres institutionnels et réglementaires différents, les qualités d'encadrement et de gestion, un réel partage de l'information, la coopération technique et une formation spécialisée aux niveaux local, national et international pouvaient concourir à renforcer la confiance et à améliorer la gouvernance.

#### **D. Échange d'informations sur les bonnes pratiques**

27. Le prix Champion du service public décerné par l'ONU a été créé par le Conseil économique et social en 2000 pour encourager les États à fournir de meilleurs services publics. Il est la plus prestigieuse distinction internationale reconnaissant l'excellence dans le service public. Il récompense la créativité des institutions publiques dans leur contribution à la promotion d'une administration

<sup>16</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.II.H.1.

<sup>17</sup> ST/ESA/PAD/SER.E/120.

publique plus efficace et plus responsable partout dans le monde. (De plus amples informations sont disponibles sur le site [http://www.unpan.org/dpepa\\_psaward.asp](http://www.unpan.org/dpepa_psaward.asp).)

28. En juin 2007, au cours d'une réunion plénière de haut niveau du septième Forum mondial Réinventer l'État, à Vienne, l'ONU a célébré la cinquième cérémonie de remise du prix Champion du service public ainsi que la Journée des Nations Unies pour la fonction publique. Des récompenses ont été décernées dans les trois catégories suivantes : a) amélioration de la transparence, du sens des responsabilités et de la faculté d'adaptation dans la fonction publique; b) amélioration des services; et c) encouragement de la participation à la prise de décisions au moyen de mécanismes innovants. Pour le concours de 2007, 195 candidatures ont été reçues de 46 pays. Le nombre de postulants a sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente (146 candidatures) et leur répartition géographique s'est aussi considérablement élargie. Par ailleurs, six nouveaux produits ont été mis au point pour le programme de prix afin de fournir des informations plus détaillées à son sujet et de mettre en vedette ses activités et ses répercussions positives sur le fonctionnement du secteur public dans le monde entier : a) une nouvelle page Web du Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques, où tous les renseignements nécessaires ayant trait au programme de prix sont donnés dans les six langues officielles de l'ONU; b) une nouvelle base de données en ligne conçue pour faciliter la présentation de candidatures; c) des directives à l'intention des utilisateurs de la base de données en ligne concernant le prix; d) un bulletin d'information sur le prix Champion du service public; e) un questionnaire de suivi visant à recueillir les observations des anciens lauréats; f) une nouvelle brochure sur le programme de prix.

29. La cérémonie 2008 de remise des prix aura lieu au Siège de l'ONU à New York le 23 juin, lors de la Journée des Nations Unies pour la fonction publique. On profitera aussi de cette journée pour célébrer le sixième anniversaire du Programme de l'ONU pour l'administration et les finances publiques. Des prix seront décernés dans les trois catégories suivantes : responsabilité et transparence, fourniture de services publics, mécanismes innovants de promotion de la participation à l'administration publique.

30. Le Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques ([www.unpan.org](http://www.unpan.org)) regroupe plus de 35 institutions internationales et régionales et plus d'une dizaine d'institutions apparentées à l'ONU. Créé en 2000, il est à la fois un réseau mondial et un portail pour l'administration publique. Il a pour principales fonctions de contribuer au renforcement des capacités, à la réduction de la fracture numérique, à la promotion de la coopération Sud-Sud et à la collecte, au traitement et à la diffusion d'informations pertinentes, au moyen de technologies de l'information et des communications de pointe, pour promouvoir l'amélioration de l'administration publique. Le portail est l'un des sites Web du Département des affaires économiques et sociales qui ont reçu le plus grand nombre de visiteurs; toutefois, un travail constant de promotion doit être fait si l'on veut qu'il réunisse une masse critique d'institutions du secteur public du monde entier.

31. La Division développe le Réseau et son portail de façon régulière, conformément aux vœux exprimés par le Conseil économique et social et l'Assemblée Générale (voir les résolutions 59/55 et 60/43 de l'Assemblée et les résolutions 2005/55 et 2006/47 du Conseil) et par ses clients, en particulier ceux des

pays en développement. Par exemple, un centre de formation en ligne a été créé; il consiste en un système de gestion de contenus et propose des cours de renforcement des capacités sur divers sujets se rapportant à l'administration publique. Depuis septembre 2005, cinq cours ont été suivis par 1 475 personnes dans le monde entier, dont 86 % de participants originaires de pays en développement. Plus de 450 attestations ont été délivrées. Les cours ont suscité des échos positifs et 90 % des participants ont estimé que ce qu'ils avaient appris leur était très utile dans leurs tâches quotidiennes. Avec le concours de ses partenaires, le Réseau met actuellement au point d'autres cours, qui traiteront de la gouvernance décentralisée, de la gestion des connaissances et de la budgétisation axée sur les résultats dans le secteur public.

32. Du 26 au 29 juin 2007, l'Office des Nations Unies à Vienne a accueilli, en partenariat avec l'Autriche, le septième Forum mondial Réinventer l'État, autour du thème « Inspirer confiance dans l'État ». Ce Forum, qui est la plus grande manifestation axée sur la gouvernance et aussi la plus ouverte, a rassemblé plus de 3 700 participants de 177 pays, – chefs d'État et de gouvernement, ministres, hauts fonctionnaires, parlementaires et représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé – qui ont échangé des stratégies conçues pour améliorer la gouvernance et l'administration publique.

33. Le Forum avait pour objectif de soutenir les efforts des États Membres pour réaliser les objectifs de développement des Nations Unies, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, en leur offrant une tribune pour l'échange de bonnes pratiques propres à améliorer la gouvernance et à aider les États à gagner la confiance de leurs citoyens. Les participants ont échangé leurs expériences, examiné des outils et méthodes conçus pour renforcer les capacités du secteur public, jeté les bases d'un réseau pour la réinvention de l'État qui réunira les gouvernements et les organisations de la société civile et du secteur privé, et ont recensé les domaines dans lesquels la coopération Sud-Sud et Nord-Sud devait être renforcée. Les principales conclusions auxquelles ont abouti les débats et les éléments qui ont fait l'objet d'un consensus sont repris dans la Déclaration de Vienne sur le développement de la confiance dans l'État, un document d'orientation disponible en ligne dans lequel figure une série de recommandations de mesures concrètes de suivi à prendre aux niveaux local, national et international. Dans la Déclaration, les participants ont exprimé leur gratitude au Secrétaire général pour la préparation du Forum, assurée avec succès par le Secrétariat de l'ONU. Le Secrétariat aidera également à l'organisation du huitième Forum mondial, qui devrait se tenir en 2009. Plusieurs États Membres ont fait savoir qu'ils seraient susceptibles d'accueillir cette manifestation ou l'un des forums régionaux.

34. Le Programme d'innovation en administration publique dans la région euro-méditerranéenne (InnovMed) s'emploie à promouvoir la bonne gouvernance et une culture de l'innovation au sein du secteur public en diffusant et en adaptant des initiatives novatrices en matière d'administration publique. C'est un mécanisme qui aide les gouvernements de la région qui recherchent des solutions nouvelles et efficaces à des problèmes et défis concrets. Mis en place au milieu de l'année 2003, le Programme couvre plus d'une douzaine de pays du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et des Balkans occidentaux, ainsi que des pays partenaires d'Europe méridionale.

35. Autres grandes réunions tenues en 2007 :

- Deuxième réunion de consultation sur la mise en œuvre des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information : C1, C7 (Administration électronique) et C11 (Coopération internationale et régionale)
- Septième réunion consultative interrégionale du Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques
- Séminaire international sur la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques
- Table ronde internationale sur un conseil économique et social pour la Bolivie
- Renforcement des capacités nationales en matière de prévention des conflits et de transformation : analyse et confrontation des expériences
- Table ronde sur la décentralisation des responsabilités
- Table ronde sur les nouveaux paramètres de la gouvernance mondiale et de la réforme de l'administration publique, tenue dans le cadre du vingt-septième Congrès de l'Institut international des sciences administratives
- Table ronde sur la responsabilité de l'État, le rôle des institutions supérieures de contrôle et la participation de la société civile, tenue dans le cadre du dix-neuvième Congrès de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI)
- Dialogue sur la participation des citoyens au contrôle de l'obligation de rendre compte
- Manifestation parallèle sur le thème « Combattre la pauvreté urbaine : quelles stratégies participatives? », organisée à l'occasion du troisième Forum urbain mondial
- Atelier régional arabe sur les possibilités et défis liés à la participation des citoyens aux politiques socioéconomiques
- Réunion spéciale du Réseau d'innovateurs en gouvernance dans la région méditerranéenne
- Première réunion du Comité directeur du Réseau d'innovateurs en gouvernance dans la région méditerranéenne
- Réunions conjointes du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et de l'Association internationale des écoles et instituts d'administration sur les normes d'excellence en matière de formation dans l'administration publique
- Réunion sur le renforcement des systèmes d'information parlementaire en Afrique
- Renforcement des capacités de gestion pacifique des conflits dans les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes
- Cours internationaux de formation sur l'application de la Charte ibéro-américaine de la fonction publique
- Séminaire international sur l'application de la Charte ibéro-américaine de la fonction publique dans certains pays

- Séminaire régional sur le renforcement des capacités des agents de l'État en Asie centrale, organisé dans le cadre du programme relatif à la direction, à l'éthique, à la responsabilité et au professionnalisme

## **E. Coopération technique**

36. La Division de l'administration publique et de la gestion du développement mène, par l'intermédiaire de ses trois services spécialisés, des activités de coopération technique sur des sujets relevant de sa compétence, qui consistent à fournir des services consultatifs et à organiser des formations. De façon générale, le programme de coopération technique de la Division vise à aider les États Membres qui sollicitent son concours à renforcer les capacités des agents et des organismes publics, mais aussi, de plus en plus, celles des organisations de la société civile, en vue de la réforme et de la modernisation des administrations publiques. Il convient de noter que les conclusions et recommandations des missions consultatives et les produits des activités de formation, y compris les publications, sont incorporés dans les travaux normatifs et les actions de sensibilisation de la Division, et servent de base pour le dialogue intergouvernemental dans le cadre du Conseil économique et social et du Comité d'experts de l'administration publique.

37. Tout en étant déterminées par la demande, les activités de coopération technique de la Division sont en concordance avec les thèmes prioritaires fixés par le Conseil économique et social et le Comité d'experts de l'administration publique. Dans ce contexte, pour l'année 2007, plus de 100 projets de coopération technique ont été exécutés sur les sujets suivants : a) amélioration de la transparence et de la responsabilisation; b) décentralisation de la gouvernance; c) gouvernance participative et équitable; d) gouvernance après les conflits; e) utilisation des technologies de la communication pour la gouvernance (gouvernance en ligne); et f) lutte contre la pauvreté (gouvernance en faveur des pauvres).

38. Le financement des projets de coopération technique est assuré par des prélèvements sur le budget ordinaire de l'ONU pour la coopération technique, le budget du Compte pour le développement, des fonds extrabudgétaires (fonds du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et fonds administrés par le PNUD) et de nombreux fonds d'affectation spéciale alimentés par les contributions de pays donateurs et d'organismes divers.

39. Outre les cours de formation accessibles en ligne, un certain nombre d'ateliers de formation ont été organisés en 2007 à l'intention des ressortissants des pays en développement, notamment :

- Un atelier international sur l'accès à Internet pour tous
- Une formation à la gestion de l'information électronique, organisée dans le cadre du Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques, pour les nouveaux membres
- Le cinquième atelier de formation à la gestion électronique des connaissances organisé par le Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques
- Un atelier de formation/consultation sur le renforcement des capacités de gestion et de médiation des conflits

- Un atelier régional sur le thème « La problématique pauvreté-environnement : renforcer les capacités institutionnelles », à Hue (Viet Nam)

40. Dans le cadre de ses activités de coopération technique, la Division apporte actuellement un soutien à trois centres régionaux. Le premier est le bureau d'études du Département des affaires économiques et sociales sur les ressources humaines et la coopération internationale, qui a été créé à Rome en 2001 sur la base d'un précédent bureau qui appuyait des projets de mise en valeur des ressources humaines depuis 1992. Le bureau assure la liaison entre le Département et le Gouvernement italien, gère le Programme des administrateurs auxiliaires, ainsi que les programmes de bourses d'étude et de stages des Volontaires des Nations Unies. Il héberge le Centre mondial pour les technologies de l'information et des communications au Parlement, créé en 2006, en partenariat avec l'Union interparlementaire, qui a pour objet de contribuer à améliorer le fonctionnement des parlements et à le rendre plus transparent grâce à l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans les procédures de délibération.

41. Le deuxième centre est le Centre des Nations Unies pour le développement régional, créé en 1971, en application de la résolution 1582 h) du Conseil économique et social en date du 21 mai 1971. Avec l'appui du Gouvernement japonais, le Centre mène un programme de recherche et de formation sur le développement régional. Il comprend quatre bureaux, situés respectivement à Nagoya (siège, recherche et formation), Hyogo (gestion des situations de catastrophe), Nairobi (recherche et formation pour l'Afrique) et Santa Fé de Bogotá (recherche et formation pour l'Amérique latine).

42. Le troisième centre est le Centre des Nations Unies pour la gouvernance. Basé à Séoul, il a été créé en juin 2006 pour servir de centre de coordination et d'information régional et international pour la recherche, la formation et la sensibilisation en matière de réinvention de l'État. Il reçoit l'appui du Gouvernement de la République de Corée.

43. Principaux projets de coopération technique en cours :

- Renforcement des systèmes d'information parlementaires en Afrique : initiative régionale de renforcement des capacités
- Programme de formation sur la consolidation de la paix et la bonne gouvernance à l'intention du personnel civil africain, au Ghana
- Initiative relative à l'Inventaire de la gouvernance en Afrique
- Service d'appui technique et consultatif de la région des Caraïbes
- Développement de l'administration en ligne pour améliorer la prestation de services au Lesotho
- Projet de gestion électronique des ressources humaines de l'administration publique au Maroc
- Amélioration du site Web officiel du Gouvernement de Saint-Vincent-et-les Grenadines
- Intégration des systèmes d'information à Sainte-Lucie
- Informatisation du registre des véhicules à moteur et des procédures de délivrance des permis de conduire, au Belize

- Mise en ligne du système de gestion financière pour le Gouvernement jamaïcain

### III. Activités approuvées pour 2008-2009

44. Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
    - i) Assemblée générale :
      - a. Services fonctionnels pour les réunions : Assemblée générale (8); réunions-débats sur les nouvelles questions se posant dans le secteur public, demandées par l'Assemblée générale (2);
      - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport à présenter à l'Assemblée générale conformément aux résolutions adoptées à ses soixante-deuxième et soixante-troisième sessions relatives à l'administration publique et au développement (par l'intermédiaire du Conseil économique et social ) (2);
    - ii) Conseil économique et social :
      - a. Services fonctionnels pour les réunions : Conseil économique et social (12); réunions-débats sur les données de base et les tendances concernant le secteur public demandées par le Conseil (2);
      - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur la septième session du Comité d'experts de l'administration publique (1); rapport sur la huitième session du Comité d'experts de l'administration publique (1);
    - iii) Comité d'experts de l'administration publique :
      - a. Services fonctionnels pour les réunions : septième session du Comité d'experts de l'administration publique (et fourniture de services techniques) (14); huitième session du Comité d'experts de l'administration publique (et fourniture de services techniques) (14);
      - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de travail et d'analyse concernant certaines questions (8); rapports sur les tendances se faisant jour dans le secteur public (2); rapport sur le programme relatif à l'administration publique et à la gestion du développement (2);
    - iv) Groupes spéciaux d'experts : six réunions de groupes d'experts sur : l'amélioration des services publics au moyen de la télématique; l'évaluation de l'informatisation de la gestion des connaissances dans l'administration; la création de partenariats entre l'État et les organisations de la société civile au lendemain de conflits; le renforcement de la confiance grâce à l'amélioration des mécanismes de contrôle de l'action des agents de l'État; la restructuration de la gouvernance et de l'administration publique au lendemain des conflits; le renforcement des capacités d'encadrement dans les services publics chargés du développement.

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications en série : recueil des pratiques optimales et des innovations dans l'administration publique (2); recueil des pratiques novatrices et de l'expérience acquise en matière d'administration mobile ou électronique (2); profils de l'administration publique par pays (1); enquête de l'ONU sur l'informatisation et la mobilité des services publics dans le monde (2008-2009) : tendances et influence des technologies de l'information et de l'informatique et de la communication sur le développement (1); rapport sur le prix Champion des services publics décerné par l'ONU (1); *Rapport sur le secteur public dans le monde* (1);

ii) Autres publications : évaluation de l'informatisation de la gestion des connaissances dans l'administration (1); amélioration des services publics grâce à la mise en réseaux (1); création de partenariats entre l'État et les organisations de la société civile au lendemain de conflits (1); renforcement des capacités d'encadrement dans les services publics chargés du développement (1); restructuration de l'administration publique et de la gouvernance au lendemain des conflits (1); renforcement de la confiance au moyen de meilleurs mécanismes de contrôle de l'action des agents de l'État (1);

iii) Manifestations spéciales : appui à la célébration de la Journée des Nations Unies pour la fonction publique (2); concours pour le prix Champion des services publics (2); cinq réunions ministérielles régionales sur les tendances se faisant jour dans le secteur public (en coopération avec les commissions régionales) (5);

iv) Supports techniques : *Development Administration Newsletter* (4); maintenance et mise à jour du site Web sur l'administration et le coût des élections (1); maintenance et mise à jour de la base de données sur l'inventaire interactif en ligne des solutions informatiques pour l'administration en ligne et mobile (1); maintenance et mise à jour de la base de données sur l'inventaire en ligne de la gouvernance en Afrique (1); maintenance et mise à jour de la base de données contenant les informations disponibles sur l'administration en ligne ou mobile dans les pays des Caraïbes (1); maintenance et mise à jour de la base de données de l'ONU sur la gouvernance en ligne ou mobile (1); maintenance et mise à jour de la base de données sur les organisations, les programmes et les professionnels spécialisés dans la gestion des conflits (1); maintenance et mise à jour de la base de données sur l'innovation dans l'administration publique dans la région euro-méditerranéenne (1); maintenance et mise à jour du Réseau mondial d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques (1); documents de travail et d'analyse concernant des questions spécialisées (8);

v) Ressources audio-visuelles : matériaux pédagogiques sur CD-ROM (4);

vi) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : appui fonctionnel au Forum mondial Réinventer l'État (1); appui aux réunions techniques régionales organisées par des institutions partenaires (10);

c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs : environ 16 séminaires de formation, ateliers et dialogues consacrés aux politiques gouvernementales, à l'économie publique, à l'administration et aux finances publiques et à la gouvernance socioéconomique, à organiser à la demande de pays en développement et de pays en transition intéressés, un accent particulier devant être mis sur les initiatives encourageant la coopération Sud-Sud et l'innovation dans l'administration publique; une soixantaine de missions d'évaluation des besoins et de diagnostic, liées aux activités du sous-programme en matière d'administration et de finances publiques et de gouvernance socioéconomique; environ huit directives, manuels et matériels de formation établis à la demande de pays en développement et de pays en transition souhaitant bénéficier d'une aide à la formation concernant la fonction publique;

ii) Projets opérationnels : environ 80 projets (dont certains en collaboration avec le PNUD et d'autres entités opérationnelles) visant à renforcer les capacités institutionnelles et de gestion de pays en développement et pays en transition intéressés dans les domaines de l'administration et des finances publiques, et de la gouvernance socioéconomique.

#### IV. Cadre stratégique proposé pour la période 2010-2011

45. Le Comité est saisi, pour examen, du cadre stratégique proposé pour la période 2010-2011 relatif au sous-programme 8 (Administration publique et gestion du développement) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) du budget-programme. Il est invité à examiner le projet de cadre stratégique et à faire part de ses observations. Le projet de plan-programme biennal, modifié selon qu'il conviendra, sera soumis au Comité du programme et de la coordination à sa quarante-huitième session et les recommandations du Comité seront transmises à l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, lors de l'examen du cadre stratégique proposé pour la période 2010-2011.

46. Le cadre stratégique proposé pour la période 2010-2011 relatif au sous-programme 8 (Administration publique et gestion du développement) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) s'établit comme suit :

---

**Objectif de l'Organisation** : Favoriser la mise en place d'administrations publiques efficaces, responsables, participatives et transparentes pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire et les textes issus des grandes conférences des Nations Unies

---

##### Réalisations escomptées (Secrétariat)

##### Indicateurs de succès

a) Approfondissement du dialogue sur une meilleure compréhension des questions touchant l'administration publique, la gouvernance participative, le renforcement des capacités, la promotion du professionnalisme et de l'éthique et la gestion des connaissances au service du développement

a) Nombre accru de références, de recommandations et de décisions destinées à faciliter le dialogue intergouvernemental sur les questions transversales relatives à l'administration publique dans les rapports, les déclarations et les résolutions

b) Meilleure connaissance et diffusion améliorée des innovations et des bonnes pratiques en matière d'administration publique, de gouvernance participative et de gestion des connaissances au service du développement	b) Augmentation du nombre de consultations du site du Réseau mondial d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques et de téléchargements à partir de ce site
c) Capacité accrue des gouvernements de renforcer la gouvernance participative, le professionnalisme et la responsabilisation du secteur public pour obtenir de meilleurs résultats, y compris en utilisant les technologies de l'information et de la communication	c) Nombre de recommandations méthodologiques et techniques préconisées dans le cadre de services consultatifs et de projets de coopération technique qui sont appliquées par les États Membres

47. La Division de l'administration publique et de la gestion du développement est chargée du sous-programme. La stratégie repose sur une démarche intégrée associant appui fonctionnel à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et au Comité d'experts de l'administration publique, travaux d'analyse, développement des capacités, diffusion des meilleures pratiques et données d'expérience, partage d'informations et création de réseaux. Elle vise à :

- Promouvoir, parmi les États Membres, une meilleure connaissance et l'adoption d'approches communes et de politiques générales innovantes dans des domaines clefs touchant la gestion des affaires publiques, tels que le rétablissement de l'administration publique après un conflit, la gouvernance participative, le renforcement des capacités et la promotion du professionnalisme et de l'éthique dans le secteur public, et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la gestion de l'administration et des ressources;
- Renforcer les partenariats et la coopération avec d'autres organisations internationales et régionales ainsi qu'avec les organisations professionnelles au sein et en dehors du système des Nations Unies afin d'accroître les synergies entre activités connexes;
- Prêter une attention particulière aux pays sortant d'un conflit ou d'une crise.

## V. Conclusion

48. Dans le cadre du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétariat suit une approche intégrée comprenant des travaux normatifs et techniques, des échanges d'informations et le développement des réseaux et de la coopération technique. Il emploie des modes d'action divers : travail de sensibilisation, élaboration d'instruments d'analyse et d'intervention, rapprochement des points de vue sur les questions de gouvernance et d'administration publique, appui à la création d'institutions, fourniture d'une assistance pour la mise en valeur des ressources humaines, promotion de l'adéquation et de la connectivité des technologies, développement des échanges d'informations et de données d'expérience, et coordination de l'aide dans le domaine de l'administration publique. Les efforts du Secrétariat portent sur des secteurs d'activité tels que l'innovation dans l'administration publique, la reconstruction des systèmes d'administration publique après un conflit, la

participation à la gestion des affaires publiques (gouvernance participative) et l'emploi des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour assurer une gouvernance plus efficace, plus transparente et de meilleure qualité. Il doit aussi aborder les nouveaux sujets qui intéressent les États Membres.

49. Par conséquent, le Secrétariat met en œuvre le Programme pour l'exercice biennal 2008-2009 et au-delà en se fondant sur les principes énoncés dans le Document final du Sommet mondial de 2005<sup>18</sup> ainsi que sur les dispositions pertinentes de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale du 20 novembre 2006 relative au renforcement du Conseil économique et social. Il s'inspire également du Programme de travail de base du Conseil pour 2008 et 2009 et des examens annuels de fond au niveau ministériel, qui couvrent les thèmes suivants :

- 2008 : Réalisation des objectifs et mise en œuvre des engagements convenus au niveau international ayant trait au développement durable;
- 2009 : Réalisation des objectifs et mise en œuvre des engagements convenus au niveau international ayant trait à la santé publique mondiale.

50. Le Secrétariat reçoit aussi des conseils du Comité d'experts de l'administration publique. En 2006, à sa cinquième session, le Comité a adopté un programme pluriannuel dont les thèmes sont les suivants<sup>19</sup> :

- 2007 : Gouvernance participative et implication des citoyens dans l'élaboration des politiques, la prestation des services et l'établissement du budget
- 2008 : Renforcement des capacités au service du développement, y compris le rétablissement de l'administration publique et la gestion des crises après conflit
- 2009 : Renforcement de la transparence, de la responsabilité et de la confiance, y compris la formation des dirigeants, au moyen des technologies de l'information et de la communication
- 2010 : Gouvernance, administration publique et programme de développement des Nations Unies

51. En outre, la Division tient compte des recommandations formulées dans les récents rapports d'évaluation du Programme et de ses composantes. L'examen triennal réalisé par le Comité du programme et de la coordination de l'évaluation du programme de la Division publié le 29 mars 2007 a montré que la Division avait réduit son champ d'action et concentré son attention sur les priorités recommandées par le Comité d'experts de l'administration publique (voir E/AC.51/2007/3, Sect. II). De surcroît, une évaluation indépendante commandée par la Division fin 2007 a conclu que celle-ci remplissait ses objectifs et que la coordination et la collaboration internes s'étaient améliorées par rapport à l'exercice biennal précédent. Pour l'exercice en cours et l'exercice suivant, il est prévu d'apporter des améliorations d'ordre méthodologique et de fond, conformément aux recommandations figurant dans les rapports d'évaluation.

<sup>18</sup> Voir résolution 60/1 de l'Assemblée générale.

<sup>19</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 24 (E/2006/44)*, chap. I.

52. Au vu de cette évolution, les nouvelles priorités suivantes regroupées sous le thème retenu pour 2008 (renforcer les capacités de gouvernance et d'administration publique aux fins du développement) ont été identifiées par le Comité :

- Élaborer des normes d'excellence concernant la formation à l'administration publique en partenariat avec l'Association internationale des écoles et instituts d'administration, en développant la capacité des écoles et instituts d'administration publique de familiariser les responsables gouvernementaux et de la fonction publique aux problèmes multiples et de plus en plus complexes qui se posent au niveau mondial et dans les différentes régions et les pays
- Améliorer la gestion afin de rendre les activités des administrations publiques plus transparentes, responsables et fiables, en utilisant les technologies de l'information et de la communication
- Renforcer les capacités en matière de gouvernance participative, de stratégies pour l'engagement de la société civile et d'élaboration d'outils d'aide à l'élaboration de politiques relatives au changement climatique
- Améliorer la transparence et la responsabilité des partenariats établis par les gouvernements dans le cadre des programmes des Nations Unies pour le développement et de la Convention des Nations Unies contre la corruption<sup>20</sup>, et renforcer la confiance dans ces partenariats au moyen de travaux de réforme de la fonction publique et d'autres efforts visant à améliorer l'éthique du secteur public et le respect de l'obligation de rendre compte. À cet égard, il est proposé d'établir une plate-forme commune ONU/Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques/organisations de la société civile

## VI. Recommandations

53. Le Comité est invité à faire part de ses observations sur les activités menées en 2007 et à formuler des recommandations sur les priorités retenues pour l'exercice biennal 2008-2009 ainsi que sur les orientations stratégiques définies pour la période 2010-2011 dans le cadre stratégique proposé, en :

- Prenant note des travaux menés par le Secrétariat en 2007 dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies
- Prenant note des activités approuvées pour la période 2008-2009 et en formulant des suggestions à leur sujet
- Approuvant le cadre stratégique proposé pour la période 2010-2011.

---

<sup>20</sup> Résolution 58/4 de l'Assemblée générale, annexe.